



Paris, le 10 octobre 2012

## Les salariés ne peuvent pas toujours payer la note

Voici les faits : le projet de loi de finances 2013 sera probablement adopté par le Parlement tel quel en ce qui concerne le financement de Radio France. La perte se situe au-delà de 21 millions d'euros par rapport à ce qui était inscrit au Com 2010-2014 (Contrat d'objectifs et de moyens) puisque la part du financement issue de la redevance devait progresser d'environ 2,4% et qu'elle régressera de 0,5% par rapport au budget 2012.

Pour rappel, la contribution à l'audiovisuel public (redevance) est indexée sur l'inflation depuis trois ans, tandis que le point d'indice qui permet le calcul de base de nos salaires est bloqué depuis 14 ans. C'est pour cela qu'il nous semble juste de porter une revendication salariale et d'effacer l'humiliant + 0,3% concédé en 2012, alors que le taux d'inflation est à plus de 2%.

Catherine Sueur, la nouvelle directrice générale de Radio France, prend ses fonctions ce lundi et une réunion du Conseil d'administration se tiendra jeudi 18.

La position de l'Unsa ne varie pas. Afin de sauvegarder les **moyens de production** et de parvenir enfin à une **évolution salariale** qui accompagne l'augmentation du coût de la vie, **il est urgent d'arrêter les frais.**

Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, Mesdames et Messieurs les administrateurs, **nous vous demandons un avenant au Com 2010-2014**, rendu caduc par la réduction drastique des moyens initialement prévus.

**Nous souhaitons :**

- **le gel de la création de la locale de Saint-Etienne**
- **la réduction des phases 3 et 4 des travaux de Réhabilitation de la Maison de la Radio à une simple mise en conformité avec les normes de sécurité incendie**

**afin que le budget de Radio France permette :**

- **les investissements nécessaires en matériels de production et logiciels sur tous les sites de Radio France**
- **la revalorisation salariale de l'ensemble du personnel à hauteur de 200 Eur nets mensuels.**

**Contact :** [unsa@radiofrance.com](mailto:unsa@radiofrance.com) – 06 12 13 61 88 –  
<http://www.unsaradiofrance.fr>